

22 avril 1874

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le mercredi 22 avril 1874

La séance est ouverte à trois heures de l'après-midi.

* * *

AFFAIRES COURANTES

Parmi d'autres affaires courantes, différentes pétitions sont reçues demandant l'adoption d'une loi prohibitive de la vente de boissons enivrantes, y compris une pétition provenant des Indiens des Six-Nations.

L'hon. M. SCOTT dépose la réponse à une adresse du 13 avril portant sur les dates de navigation des bateaux à vapeur de la compagnie Allan, qui détient le contrat d'acheminement de la malle.

L'hon. M. AIKINS propose, appuyé par **l'hon. M. RYAN**, que le nom de l'hon. M. Smith soit ajouté à la liste des membres du Comité des banques ainsi que du Comité des comptes contingents. Le sénateur faisant la proposition déclare que M. Smith est un des marchands les plus importants de l'ouest du Canada, qu'il est également lié à plusieurs institutions financières, alors que son nom n'apparaît parmi les membres d'aucun des comités étudiant ces questions. Il a été pendant quelques années membre du Comité des banques, et c'est la raison pour laquelle il pense que le Sénat le nommera à nouveau à ce poste. Il pense que son nom doit avoir été oublié par erreur.

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST répond qu'il n'a aucune objection à formuler quant à la motion, bien au contraire. Il pense que le nom de cette personne a été omis par erreur. Son

intention avait été de le faire figurer parmi les membres du Comité, mais il a dû se produire une erreur d'écriture ou quelque autre incident.

* * *

FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

Suite à l'appel de la deuxième lecture,

L'hon. M. LETELLIER de ST-JUST demande que l'honorable sénateur qui parraine la mesure législative la reporte à demain ou après-demain afin qu'elle puisse être étudiée davantage.

L'hon. M. ALEXANDER répond qu'étant donné son désir d'obtenir l'appui et la collaboration du gouvernement dans cette question importante, il est prêt à reporter l'étude à plus tard. Il propose donc de retirer la demande et de reporter la deuxième lecture à vendredi de la semaine suivante. La motion est adoptée.

L'hon. M. ALLAN propose que la deuxième lecture du bill concernant l'amendement de l'Acte incorporant la compagnie d'assurance de l'Amérique britannique soit reportée à demain, étant donné que le bill n'a pas été distribué. La motion est adoptée.

Sur motion de **l'hon. M. HAMILTON** (Kingston), le Sénat s'ajourne au jeudi.